

Réseau d'études aux confins de la santé et du social
RECSS

Rapport d'activité de juillet 2004 à juin 2008

Juillet 2008

Annamaria Colombo, responsable du RECSS
Avec la collaboration du Conseil scientifique du RECSS
et de Michel Nadot

Table des matières

Introduction	3
1. Structure, organisation et identité du RECSS	4
1.1. Structure et organisation du RECSS	4
1.2. Mission du RECSS	5
1.3. Evolutions récentes concernant la structure et l'organisation du réseau	5
1.3.1. Réorganisation interne du RECSS et succession du responsable	5
1.3.2. Restructuration du site-web du RECSS.....	7
2. Soutien à la recherche et développement des axes thématiques	8
2.1. Programme du RECSS.....	8
2.2. Activités de promotion et de soutien de la recherche	9
2.2.1. Recherches soutenues de 2004 à 2008	9
2.2.2. Soutien du RECSS à la diffusion et à la valorisation des résultats de recherches	18
2.2.3. Apports des projets soutenus par le RECSS	19
2.3. Activités de promotion du débat scientifique.....	20
2.3.1. Journées d'étude, ateliers et formations.....	20
2.3.2. Assemblée des membres du réseau	21
2.3.3. Activités de promotion du RECSS.....	21
3. Implication du RECSS dans les instances de la HES-SO	22
3.1. Collaboration entre responsables de réseaux S2 et GT Ra&D S2.....	22
3.2. Conférence des coordinateurs de réseaux - C2R.....	22
3.3. Conseil de la recherche	23
4. Rayonnement, impact, reconnaissance	23
5. Perspectives pour l'avenir et programme.....	25
5.1. Perspectives	25
5.2. Programme du RECSS.....	25
Conclusion	29
Annexes	30
Annexe 1 : Liste des membres du Conseil scientifique du RECSS	
Annexe 2 : Liste des membres du RECSS	
Annexe 3 : Liste des projets du RECSS de 2004 à 2008	
Annexe 4 : Liste des publications des membres en lien avec les projets soutenus par le RECSS	
Annexe 5 : Evénements organisés et/ou soutenus par le RECSS	
Annexe 6 : Dépliant et poster de présentation du RECSS	

Introduction

Reconnu par le COSTRA en février 2004 comme l'un des quatre réseaux de chercheurs-ses (protocole de décision no 2-2004), le RECSS est entré dans sa phase opérationnelle dès juillet 2004, suite à la libération des enveloppes financières destinées :

- 1) À la mission 1 : personnel de base et travaux de coordination Fr. 50'000.-
- 2) À la mission 2 : projets Ra&D Fr. 450'000.- par réseau. (Cf. protocole de décision no 11/10/2007 du 21 juin 2007).

Le présent rapport porte sur les activités du RECSS depuis sa création en juillet 2004 à juin 2008. Il s'inscrit dans la réflexion sur la restructuration des réseaux des domaines de la santé et du social qui suit l'évaluation effectuée par les experts en 2006. En effet, en 2006, comme les trois autres réseaux de compétences (RCS0) de la HES-S2, le RECSS était évalué par une Commission d'experts désignée par le Comité directeur de la HES-SO. Le rapport d'autoévaluation du RECSS 2006¹ a servi de rapport annuel d'activité. Conformément à la décision 5/3/2008 du Comité directeur de la HES-SO, le présent rapport vise à fournir les informations nécessaires à la poursuite de « la réflexion sur les programmes de recherche des réseaux, sur leur organisation, notamment leur nombre, sur les modalités de financement de leurs activités, en vérifiant la pertinence des recherches menées par rapport aux domaines concernés et en se fondant sur les travaux réalisés par les responsables de réseaux ». Les informations contenues dans les précédents rapports (2004, 2005 et 2006) ne seront pas répétées ici en détails, mais seront résumées lorsque pertinentes et actualisées le cas échéant. Pour les détails de l'historique et de l'organisation du réseau notamment, prière de se référer au rapport de 2006.

En accord avec M. le Vice-président de la Ra&D, ce rapport tient lieu de rapport d'activité pour l'année 2007. Le rapport financier 2007 du RECSS a été envoyé le 19 février 2008 au siège HES-SO.

Le présent rapport s'organise en cinq chapitres : le premier décrit brièvement l'organisation du RECSS et son identité, ainsi que les évolutions et changements importants depuis sa création, avec un accent particulier sur la période écoulée depuis la remise du rapport d'autoévaluation de 2006. Le deuxième chapitre consiste en un bilan des activités déployées par le RECSS pour développer son programme et soutenir la recherche dans les domaines santé et social de la HES-SO. Le troisième chapitre rend compte de l'implication du RECSS dans les différentes instances de la HES-SO et le quatrième de son rayonnement, de son impact et de la reconnaissance dont il bénéficie. Enfin, le cinquième chapitre ouvre sur les perspectives d'avenir du réseau.

¹ Nadot, M., et al. 2006. *Rapport d'autoévaluation du réseau d'études aux confins de la santé et du social.*

1. Structure, organisation et identité du RECSS

1.1. Structure et organisation du RECSS

Actuellement le RECSS fonctionne dans le cadre de la structure suivante:

- **Une responsable de réseau** en la personne de Annamaria Colombo, qui a succédé à Michel Nadot au 01.01.2008 ;
- **Un Conseil scientifique de 8 membres** : trois représentants-es du domaine Santé (filière soins infirmiers) et cinq du domaine Travail social, dont un expert externe (Université de Lausanne). Au total, 5 sites de formation (FR, VD, GE, VS, ARC), et 2 filières de formation HES-SO sont représentés dans ce Conseil scientifique (voir liste en annexe 1) ;
- **Un soutien administratif** au réseau en la personne de François Mooser, collaborateur scientifique, qui a succédé à Catherine Piguët dès le 01.04.2007 ;
- **Une Assemblée de chercheurs-ses** composée au 31.12.2007 de 48 membres (pour la liste des membres du RECSS en juillet 2008, voir annexe 2). Elle comprend les membres fondateurs du réseau, les personnes dont les esquisses ou projets ont été soutenues par ce dernier, ainsi que des chercheur-e-s travaillant sur des projets s'inscrivant dans les axes thématiques du RECSS.

Les fonctions du Conseil scientifique et de l'Assemblée des membres sont les suivantes :

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique, composé de sept à neuf membres, a pour mandat de promouvoir et d'inciter les activités de recherche. Il est garant des cadres organisationnels, conceptuels qui permettent au RECSS de se développer ; il est présidé par le-la responsable du réseau, assisté dans sa tâche par un-e collaborateur-trice scientifique. Les séances du Conseil scientifique font l'objet d'un procès verbal².

Outre l'organisation préconisée par la HES-SO qui définit le cadre légitime des réseaux au travers des documents³, le Conseil scientifique s'est attelé à promouvoir et à inciter les activités de recherche. Il s'est doté d'outils conceptuels, organisationnels et décisionnels divers pour faciliter l'évaluation et le suivi des projets et esquisses (établissement de critères, de procédures, de bases de données, etc.), pour mieux informer ses membres et les requérants-es potentiels-les concernés-ées (novices ou experts). Des logigrammes ont été établis afin d'informer les membres de la façon la plus claire et la plus transparente possible de ces procédures⁴ et en renforçant les contacts personnalisés.

L'Assemblée des membres du réseau

L'Assemblée des membres, espace de débat, regroupe librement les chercheurs-ses qui ont déposé des esquisses ou projets de recherche, ou qui se sont impliqués-es dans le programme d'activité du RECSS. Cette assemblée permet aux membres de s'impliquer dans les activités du réseau avec le réseau en vue de partager des informations ou d'échanger sur les orientations futures, les difficultés et obstacles ainsi que les ressources disponibles pour faire de la recherche et d'émettre des avis sur les choix stratégiques à opérer, sur les priorités à développer par le réseau. Elle est ainsi un lieu de « socialisation » à cette culture commune et à ces liens affinitaires autour de thématiques partagées. Des notes de séances servent de traces aux discussions⁵.

² Disponibles sur demande.

³ Principes et procédures pour le financement des projets Ra&D par le fonds stratégique de développement HES-S2 (Com. Ra&D du 19 mai 2004) ; Cahier des charges des responsables de réseaux de compétences (Codir 78/1 des 10-11 novembre 2005) ; Lignes directrices pour les projets de recherche financés par le fonds stratégique et principe des forfaits dégressifs (Codir 68/1 des 10-11 novembre 2005).

⁴ Voir www.recss.ch/Formulairesetprocedure.htm

⁵ A disposition sur demande.

1.2. Mission du RECSS

Les principales missions que le RECSS assume sont le développement de la recherche appliquée dans les axes thématiques qu'il privilégie, soit les confins, les acteurs et les nouvelles régulations, avec un accent mis sur les méthodologies participatives de type recherche-intervention. Il accompagne la conception, le suivi et l'évaluation de projets-pilote en faveur d'institutions privées et publiques, d'associations et groupements d'acteurs collectifs, d'autorités administratives et politiques. Il privilégie les pratiques interprofessionnelles, les approches participatives ou de promotion de la qualité de vie et de la santé.

De façon générale, l'accumulation de travaux et la production de connaissances servent de base pour favoriser :

- une meilleure exploitation et un transfert facilité des connaissances scientifiques utiles aux pratiques professionnelles, acteurs organisationnels et politiques ;
- mais aussi la traduction de défis professionnels ou de réalités institutionnelles spécifiques en questions de recherche ;
- un appui aux professionnels-les, aux institutions et aux réseaux agissant aux confins du social et de la santé ;
- des échanges de pratiques de recherche, de savoirs scientifiques et d'expériences dans la gestion de projets de recherche.

Au niveau de la HES-SO, le RECSS permet d'offrir aux partenaires des champs de la santé et du social des informations, des connaissances, des instruments d'analyse indispensables pour relever les défis que les professions et pratiques des domaines du social et de la santé, encore cloisonnés malgré les enjeux transversaux qui les habitent, doivent déjà et devront de plus en plus affronter de façon coordonnée. Il permet également aux différentes lieux de formation qui y participent d'adapter toujours plus leurs formations aux réalités et défis qui questionnent les institutions. Le RECSS s'efforce de faciliter le transfert des résultats de ses travaux dans les formations de base et continues afin de fournir des outils et des connaissances adaptés aux étudiants-es et aux professionnels-les. Il promeut la recherche et le débat scientifique, favorisant ainsi le développement d'une culture de recherche au travers de différentes activités telles que :

- le soutien financier des esquisses et projets de recherche, principalement en vue de leur dépôt dans des instances de financement tierces
- le soutien financier de publications des résultats de recherche qui s'inscrivent dans ses axes thématiques
- différentes formes de suivi et de conseils aux chercheurs-ses pour le développement scientifique de leurs projets
- l'organisation de journées scientifiques sur les thèmes qui s'inscrivent dans son programme;
- la publication et la diffusion de résultats des recherches de ses membres;
- la constitution d'une veille documentaire permettant l'alimentation, la réflexion et l'échange autour de ses axes thématiques ;
- la mise à disposition de ressources pour les enseignements liés à ces thématiques (documentations, appui pédagogique, accessibilité d'un réseau d'expert-e-s)
- l'offre aux personnes intéressées de ressources documentaires et technologiques réunies ou produites par le réseau.

1.3. Evolutions récentes concernant la structure et l'organisation du réseau

1.3.1. Réorganisation interne du RECSS et succession du responsable

En 2007 et 2008, une partie de l'activité scientifique du réseau a consisté pour une part non négligeable de son investissement dans une démarche d'analyse, de clarification et de redéfinition de sa structure, de ses activités et de ses orientations dans le but de formuler des propositions en vue clarifier son

programme et de modifier son organisation. Le Conseil scientifique s'est réuni six fois durant l'année 2007 et il s'est réuni déjà à sept reprises de janvier à juin 2008.

Suite à la démission du Conseil de Monica Battaglini, le 13.11.2007, une réflexion sur les critères de choix des membres du Conseil scientifique s'est établie : équilibre santé-social et provenance de sites multiples. Il a été décidé de renforcer le Conseil scientifique du RECSS, en veillant notamment à une meilleure représentation cantonale. Conformément à cette décision, trois nouveaux membres ont été engagés au sein du Conseil scientifique du RECSS, soit Françoise Maillard-Strüby, de la Haute école de santé de Genève, Jean-Charles Rey, de la HES-SO Valais, domaine santé-social en février 2008 et Catherine Lambelet de la Haute école de santé Arc en mai 2008.

Au 31.12.2007, après 30 mois passés à la tête du réseau, Michel Nadot a quitté son poste de responsable pour entrer à la retraite. Annamaria Colombo lui succède dès le 1^{er} janvier 2008. L'annonce du responsable de réseau de quitter ses fonctions au 31.12.2007 a invité le Conseil scientifique à développer une stratégie en termes de relève et demandé qu'une procédure de recrutement se mette en place. Cette stratégie est associée au travail effectué sur les nouvelles orientations que le RECSS souhaite prendre, en vertu des appréciations des évaluateurs et des conséquences relatives au retrait du responsable de réseau. Il est notamment décidé d'augmenter le taux de travail du responsable de réseau à 50%, afin de pallier au manque de moyens pour la gestion de réseau de compétences constaté dans le rapport d'évaluation des RCSO. La démission du responsable de réseau pour la fin 2007 est surtout l'occasion d'une réflexion plus large sur les critères à privilégier dans le choix de son-sa successeur-e. De façon cohérente avec la démarche de clarification du programme du RECSS, le Conseil scientifique décide de recruter un-e responsable de réseau spécialisé-e dans les axes thématiques du programme du RECSS et qui puisse les porter et les développer scientifiquement. Il est par ailleurs décidé de maintenir la coordination du réseau à Fribourg, située sur l'axe Berne-Jura-Neuchâtel-Fribourg, afin de garantir une répartition géographique de la recherche dans la HES-S2 ainsi que de répartir entre différents sites les frais occasionnés par l'hébergement du responsable. De plus, afin de maintenir la transdisciplinarité du RECSS, les deux sites fribourgeois de la santé et du social sont associés à l'engagement de la nouvelle responsable. Cet engagement conjoint des deux écoles est emblématique du travail du réseau, résolument inter-site et interdisciplinaire.

En outre, en 2008, le RECSS s'est doté d'outils plus ciblés et précis permettant une meilleure efficacité de son travail, une meilleure coordination avec les autres réseaux et un meilleur suivi des recherches des membres (procédures, base de données). Une recension de l'état des recherches auprès de tous les membres a permis une mise à jour complète de la base de données du RECSS. En outre, l'envoi régulier de courriels d'information par la responsable du réseau et le développement de contacts encore plus proches et plus réguliers qu'auparavant entre le Conseil scientifique et les membres du réseau permettent une visibilité et une proximité accrues du RECSS auprès de ses membres ou de ses membres potentiels. La restructuration du site-web du RECSS participe aussi de cette démarche.

Avant de venir sur ce sujet, soulignons néanmoins que le rapport financier du RECSS pour 2007 laisse apparaître une charge supplémentaire pour le site porteur du réseau cette année-là (HEdS-FR), un montant de CHF 16'052,75.- c'est-à-dire 24% inférieur au montant supplémentaire à charge 2006. Cela confirme l'insuffisance des fonds alloués au fonctionnement des réseaux, qui a déjà été soulignée à plusieurs reprises par les responsables de réseaux. En effet, ces frais comprennent non seulement des frais administratifs, mais aussi des frais de promotion du réseau et d'activités scientifiques. On peut ainsi déplorer que, par manque de fonds suffisants, le développement d'activités scientifiques du RECSS soit limité et que, par exemple, le recours à des experts-es pour l'évaluation de projets soit exclu, bien qu'il eût parfois été pertinent, notamment dans le cas de projets portant sur des thématiques très spécifiques.

1.3.2. Restructuration du site-web du RECSS

Le Conseil scientifique du RECSS considère que le site-web est un outil permettant d'être au plus près de ses membres, de favoriser les échanges entre eux-elles, de diffuser et de valoriser auprès des publics partenaires les recherches qui se font au sein du réseau, de partager des connaissances relatives à ses champs et de visibiliser ses activités.

Le développement de ce site est toujours demeuré un projet prioritaire pour le Conseil scientifique. Or jusqu'à maintenant, par manque de ressources temporelles et en vertu de l'indétermination concernant les perspectives de développement des RCSO, ce dernier n'a pu être développé autant que souhaité. Le collaborateur scientifique du réseau en assurait une mise à jour minimale et il a procédé à l'activation de certaines rubriques accompagnée de l'ajout de contenu.

En juillet 2008, une restructuration partielle du site-web a été effectuée, afin de le rendre plus efficient et plus utile pour les membres. La page d'accueil a été rendue plus attractive et efficace pour retrouver les informations utiles pour les chercheurs-ses. L'organisation des rubriques a été revue. Un espace intranet destiné seulement aux membres du Conseil scientifique a aussi été ouvert, afin de faciliter et de rendre plus efficace le travail au sein de ce Conseil. L'accès à l'information concernant les recherche en cours ou achevées des membres a été réorganisé et détaillé. Enfin, une veille documentaire a été mise en place, permettant d'alimenter et de clarifier les axes thématiques du réseau et de stimuler les échanges et les réflexions autour de ceux-ci. La mise ne ligne est prévue pour la fin août 2008.

2. Soutien à la recherche et développement des axes thématiques

2.1. Programme du RECSS

Développant une réflexion originale et innovante, le RECSS s'adresse à des chercheurs-ses issus-es des sites de la HES-SO des domaines de la santé et du social, qui contribuent, par leurs recherches, à produire des connaissances en vue d'éclairer et d'enrichir ces champs d'études. Contrairement à ce que l'on peut observer couramment, le RECSS a choisi de rassembler des chercheurs-ses non pas autour de thématiques renvoyant à une population spécifique (les jeunes, les personnes dépendantes, les immigrés, etc.), à une pratique (pratiques communautaires, politiques, etc.) ou encore à une discipline (santé, social), mais autour de l'étude de processus complexes à l'œuvre dans notre société. Avec les flux d'information de plus en plus considérables, ainsi qu'une démultiplication des repères normatifs et une injonction de plus en plus importante à la différenciation et à l'innovation, notre société voit les frontières traditionnellement établies entre les institutions, les disciplines, le privé et le public, etc. devenir de plus en plus indistinctes. Les individus, mais également les acteurs organisationnels, sont plus fréquemment confrontés à des situations floues, ambiguës, voire paradoxales, à des situations où les frontières ne sont pas clairement établies. De plus, l'individualisation croissante du lien social laisse les acteurs individuels livrés à eux-mêmes dans la définition des contours tant de leurs professions que de leurs pratiques. Enfin, la transformation des rapports inter-organisationnels défie les acteurs collectifs dans la gestion des rôles sociaux, des identités professionnelles et institutionnelles, des mandats et des champs d'expertise entre institutions.

C'est pourquoi le programme du RECSS invite à dépasser les frontières des disciplines, des pratiques, des professions et des populations pour penser les enjeux actuels de la société et des politiques socio-sanitaires de façon transversale, transdisciplinaire et dynamique. Et ce, au plus près de ces processus-mêmes et de leur mouvement perpétuel, en s'intéressant aux dynamiques des acteurs qui les jouent ainsi qu'aux régulations et aux stratégies qu'ils mettent en place.

Plus précisément, son programme s'articule autour de trois axes thématiques principaux et d'une approche méthodologique :

- les confins : zones d'interface de logiques, de pratiques et d'actions notamment disciplinaires, professionnelles, institutionnelles, scientifiques,
- les acteurs : les acteurs individuels, collectifs et organisationnels et leurs logiques,
- les « nouvelles » régulations : les modes de régulations de ces échanges entre eux.

L'axe thématique à la fois le plus actuel et le plus innovant et pour cette raison peut-être le plus difficile à saisir est celui des confins. Ceux-ci sont compris comme des lieux de dynamiques et de tensions, comme zones de contacts et d'échange, d'interface, de différenciation et de convergences entre des champs (santé, social, politique, économique, juridique, éducatif, etc.), des disciplines, des professions, des institutions. Les confins sont des espaces intermédiaires en mouvements incessants et en redéfinition continue, en raison, notamment des changements culturels, politiques, légaux, administratifs, institutionnels et sociaux.

Le deuxième axe thématique qui structure le programme du RECSS et qui est intimement lié au premier est celui des acteurs individuels, collectifs et organisationnels qui agissent dans ces espaces et les logiques qui sous-tendent leurs actions, leurs marges opérationnelles, les positionnements identitaires et stratégiques, leur capacité de réaliser des projets, de se constituer en partenaires.

Enfin, le RECSS s'intéresse aux régulations des échanges, aux formes qu'ils prennent et aux modalités qu'ils activent, aux relations et collaborations entre acteurs de champs, de disciplines, de statut et de genres différents, aux pratiques qui en découlent. Il étudie ainsi les enjeux qui les conditionnent, la mutation des missions institutionnelles, des rôles professionnels, les changements dans les structures et transformation des modes d'organisation.

En cohérence avec son programme, le RECSS encourage les approches participatives et notamment la recherche-intervention. Il s'agit là d'une approche elle-même dynamique, au plus proche des acteurs, de leur besoin et du sens de leur pratique. En outre, elle se situe aux confins de la recherche et de l'intervention, partant du principe que ces deux processus s'alimentent mutuellement et se complètent (produire une connaissance renouvelée pour agir de manière plus pertinente).

Depuis 2004, les thèmes travaillés par les chercheurs-ses dans leurs esquisses et leurs projets ont confirmé la pertinence de l'articulation proposée par les membres fondateurs du réseau et montré l'actualité et l'intérêt de comprendre ces trois termes de façon interactive et indissociable. Les études menées éclairent ce qui se joue « aux confins » des champs de la santé et du social, mais d'autres champs aussi, entre acteurs qui les composent, dans le traitement (articulé ou non) d'une problématique commune ; elles portent un regard et tentent de comprendre les modes de régulations que ces acteurs (professionnels, institutionnels, etc.) s'inventent ou aménagent. Le RECSS est ainsi un réseau « expérimental », laboratoire évolutif.

Les activités du RECSS consistent d'une part, en des activités de promotion et de soutien de la recherche et d'autre part, des activités de promotion du débat scientifique en lien avec les problématiques de terrain.

2.2. Activités de promotion et de soutien de la recherche

Elles concernent le soutien de la préparation ou de la réalisation d'une recherche, ainsi que le soutien de la diffusion des résultats de recherche.

2.2.1. Recherches soutenues de 2004 à 2008

Le RECSS offre aux chercheurs-ses des domaines santé et social de différents sites de la HES-SO un soutien à leurs activités de recherche qui s'inscrivent dans ses champs d'étude sous forme financière et scientifique. Les projets de recherche ou de publication peuvent être déposés au RECSS deux fois par année (en avril et en octobre) en vue d'obtenir un soutien financier pour leur préparation, voire pour leur réalisation. Quatre types de projets peuvent obtenir un financement de la part du RECSS : la préparation de projets déposés dans une instance tierce (esquisses et projets déposés), des compléments financiers, des projets dits « internes », qui requièrent le seul soutien du Fonds stratégique de la HES-SO et des demandes de soutien à des publications.

- 1) Le RECSS soutient en priorité la préparation de projets en vue de leur dépôt dans une instance tierce, telle que le Fonds national suisse (Fonds DORE), des fondations ou tout autre instance externe à la HES-SO fournissant un soutien financier. L'attribution du montant forfaitaire (18'000.- jusqu'en 2007, puis 19'000.-) alloué par la HES-SO se fait sur la base de l'évaluation d'une esquisse du projet. Une fois leur esquisse acceptée par un réseau (préavis favorable), les requérant-e-s ont un an pour déposer leur projet dans une instance tierce. Ce n'est qu'une fois le projet déposé qu'ils-elles obtiennent le montant forfaitaire destiné à la préparation du projet.
- 2) Le RECSS soutient aussi des compléments financiers pour des projets ayant obtenu un financement insuffisant d'une instance tierce.
- 3) Il peut aussi soutenir des recherches qui requièrent le soutien du Fonds stratégique uniquement. Ces projets sont en général emblématiques pour le réseau ou de nature exploratoire et visent à renforcer le dépôt d'un projet dans une instance tierce dans un deuxième temps.
- 4) Enfin, il encourage la valorisation des résultats de recherche en soutenant des publications ou des traductions en vue d'une publication.

En complément aux soutiens financiers, un soutien scientifique est offert aux chercheurs-ses sous forme de coaching ou de conseils permettant d'optimiser la préparation de projets déposés dans les

instances tierces, ou encore sous forme de mobilisation de ressources et de contacts, de recherches documentaires et de mise en réseau.

Entre octobre 2004 et juin 2008, un total de 72 requêtes ont été adressées au RECSS. Les esquisses et projets déposés dans le réseau font l'objet d'une évaluation par le Conseil scientifique, selon plusieurs critères.

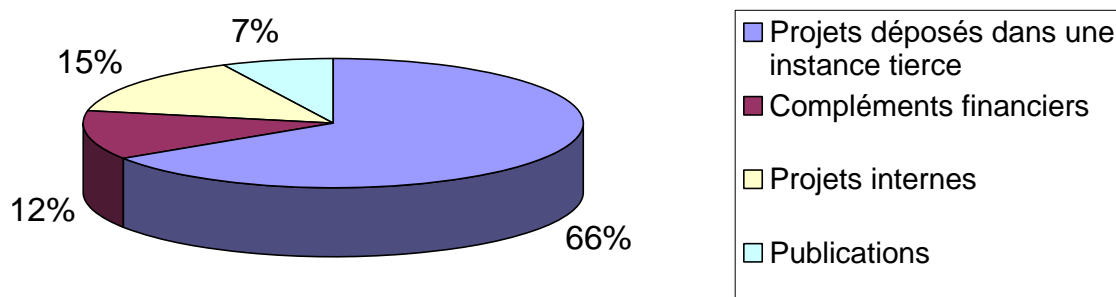
L'inscription du projet dans le programme RECSS constitue le premier critère d'évaluation : le projet doit s'inscrire dans les axes prioritaires du RECSS (confins, acteurs et régulations), enrichir la réflexion dans ses champs d'études et contribuer à l'identité du réseau. Le projet doit aussi contribuer de façon significative à l'évolution des pratiques professionnelles, des professionnalités et contenir un potentiel de transfert pour les formations initiales et continues. La façon dont il participe au renforcement du positionnement de la HES-SO et des partenariats avec les terrains est aussi prise en compte, de même que la diversification des acteurs, des regards et des porteurs. Le RECSS accorde d'autant plus d'importance à ce dernier point qu'il est indissociable de la thématique des confins qui constitue l'un des axes prioritaires du programme du RECSS. Enfin, la qualité scientifique du projet est évaluée, soit la construction et la clarté de la question de recherche et de la problématique, la cohérence du projet, sa faisabilité et son degré d'avancement.

A titre d'exemple, des cinq esquisses déposées en 2007 au RECSS, quatre ont obtenu une promesse de soutien de la part du RECSS et une seule a été refusée par le Conseil scientifique, car il s'agissait davantage d'un projet de formation continue que de recherche. Parmi les quatre esquisses ayant reçu un préavis favorable, trois d'entre elles demandaient un travail de restructuration ou de réorientation plus ou moins important (clarification, précision de la méthodologie, accentuation de l'aspect transversal de la recherche, etc.). Dans cette perspective, le Conseil scientifique s'est tenu à disposition des chercheurs-ses désireux-ses de conseils ou d'un suivi personnalisé. En outre, un projet déposé au RECSS en 2007 a été transféré au RéSaR car le Conseil scientifique a estimé qu'il correspondait davantage au programme de ce réseau qu'à celui du RECSS.

Depuis 2004, 14 esquisses ou projets n'ont pas obtenu le soutien du RECSS, soit en raison d'une inadéquation avec son programme (auquel cas ils ont pu être transférés à un autre réseau), soit en raison d'insuffisances au niveau scientifique. Par ailleurs, parmi les esquisses acceptées, neuf sont restées sans suite, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été élaborées en projet déposé dans une instance tierce. Elles n'ont donc pas obtenu le montant forfaitaire qui leur avait été promis. On peut émettre l'hypothèse que les énergies de plusieurs chercheurs-ses ont été notamment mobilisées par la mise en place du PEC 06.

Si on exclut les projets refusés et ceux restés sans suite, **le nombre total de projet auxquels le RECSS a accordé ou promis un soutien financier s'élève à 49**. Ces projets impliquent pas moins de 150 chercheurs-ses de la HES-SO. Mentionnons que 7 esquisses acceptées depuis octobre 2007 n'ont pas encore été déposées sous forme de projet dans une instance tierce, le délai d'une année n'étant pas encore écoulé. Sans compter ces dernières, **le RECSS a accordé un soutien financier à 42 projets**. Plus de la moitié (27) sont des projets déposés dans une instance tierce. Le reste des projets financés se répartit en 5 compléments financiers, 6 projets internes et 4 publications. Cette répartition est représentée dans le graphique suivant.

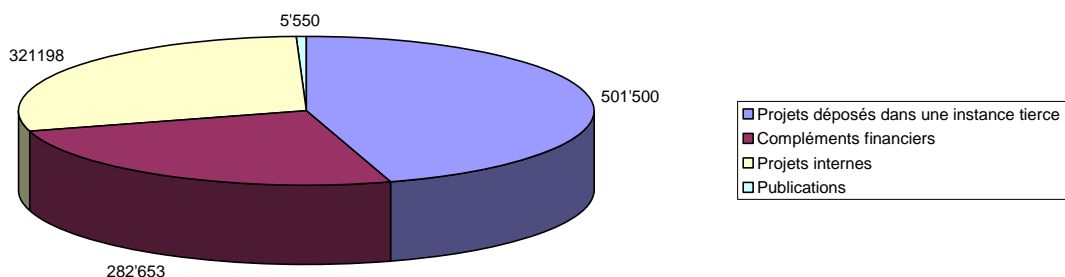
Nombre de projets acceptés par le RECSS de 2004 à 2008 selon le type de projet



Un montant de 1'110'901.- a été accordé par le RECSS pour le soutien de ces projets. Les montants accordés varient selon le type de projet, allant de 18'000.- ou 19'000.- pour la préparation de projets déposés dans une instance tierce, à 56'530.- en moyenne pour les compléments financiers, 62'239.- en moyenne pour les projets internes et 1'387.- en moyenne pour les publications/traductions. Lors de l'évaluation des projets, le RECSS veille à l'adéquation du budget avec le projet proposé et veille à ce que les montants de projets internes et des compléments financiers ne soient pas exagérément élevés. Rappelons que l'objectif du RECSS est surtout d'offrir une impulsion à la recherche dans ses champs d'étude et d'encourager le dépôt de projets auprès d'instances tierces.

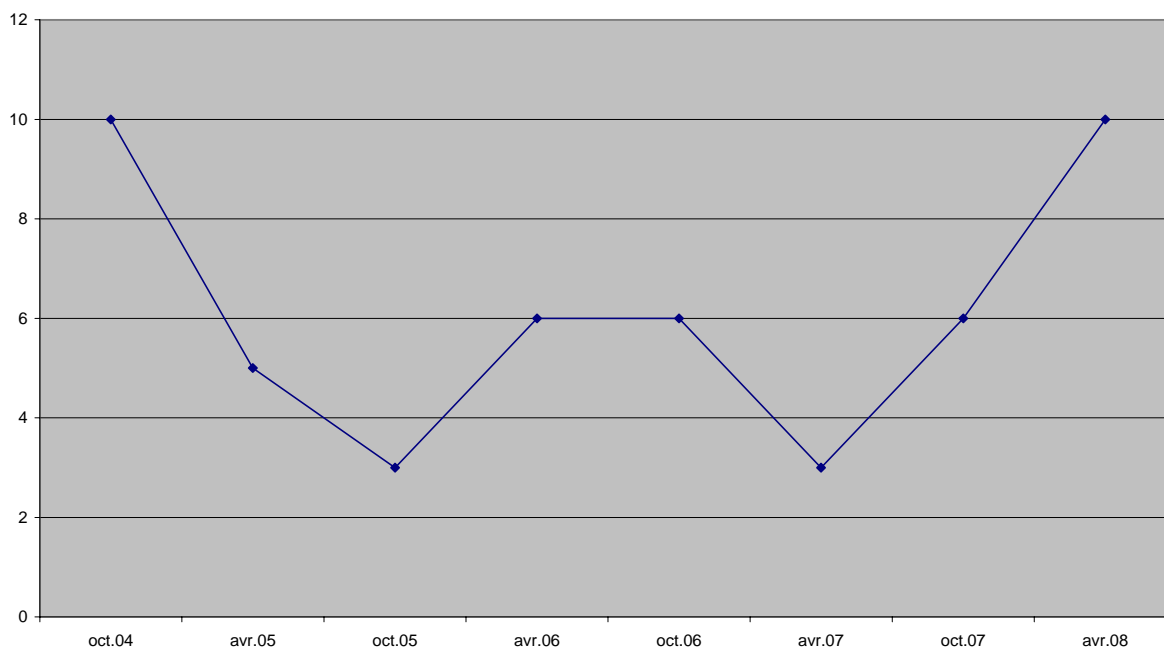
La répartition des montants selon le type de projet est représentée dans le graphique suivant. 46% du financement accordé par le RECSS depuis 2004 va à la préparation de projets déposés dans une instance tierce. Le soutien de projets internes constitue 26% et 25% est attribué à des compléments financiers et 3% va aux publications.

Montants attribués par le RECSS de 2004 à 2008 selon le type de projet



Le nombre de projets acceptés par le RECSS varie selon les années et le nombre de projets déposés dans le réseau. La courbe suivante rend compte du nombre total de projets (tous types confondus) acceptés par le RECSS de 2004 à 2008, selon la date de dépôt.

Projets acceptés par le RECSS de 2004 à 2008 selon la date de dépôt



On voit qu'actuellement, le nombre de projets acceptés est au plus haut point, tout comme lors de sa création. Comme en octobre 2004, 10 projets ont été acceptés en avril 2008 (sur 15 déposés en octobre 2004 et 13 en avril 2008). Pour ce qui est d'octobre 2004, cela peut s'expliquer par un certain engouement suscité par la nouveauté et par la visibilité du réseau associée à son lancement. Il faut aussi noter que ce chiffre rend compte de tous les projets acceptés en 2004, un seul délai de dépôt ayant été fixé cette année-là.

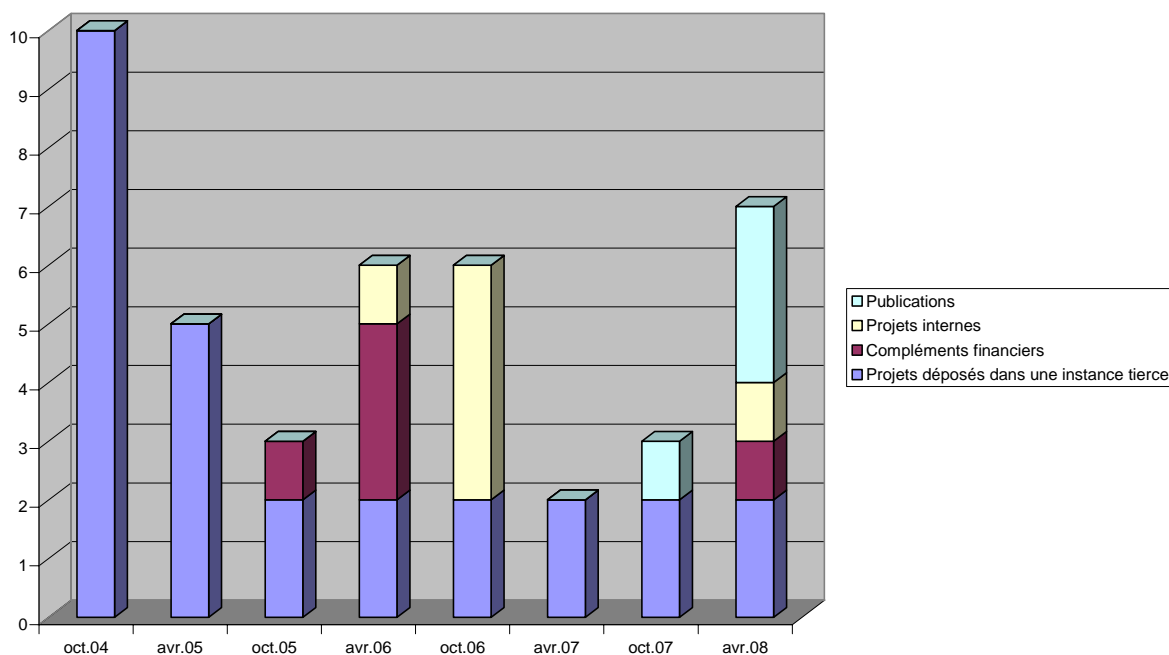
Ces explications n'étant pas valables pour 2008, le nombre élevé de projets déposés à la première échéance seulement indique la pertinence et l'utilité du travail déployé par le RECSS au cours des années. Jusque là, le nombre de projets acceptés est resté relativement stable (entre 5 et 6 par session), à part deux périodes creuses en octobre 2005 et en avril 2007. En octobre 2005, seules 4 requêtes ont été déposées au RECSS, dont une est restée sans suite. Le changement de coordination en septembre 2005 n'est certainement pas étranger à cette baisse de projets déposés, le ralentissement de la gestion administrative ayant pu avoir un impact sur la visibilité du réseau et l'encouragement des chercheurs-ses à déposer. Le creux qui peut être observé en avril 2007 peut également s'expliquer par une incertitude quant à l'avenir des réseaux de la santé et du social suite à leur évaluation en 2006. On peut faire l'hypothèse que les incertitudes qui pèsent sur la Ra&D au sein des RCSO et la charge de travail occasionnée par de nombreux changements, l'introduction du PEC 06 ainsi que le management dans certains sites, n'encouragent pas les chercheurs-ses, autres que les membres des Conseils scientifiques ou membres des unités de recherche à inscrire leurs projets au sein du réseau. De plus, les recherches en cours, ainsi que la diffusion et la valorisation des résultats des recherches récemment achevées mobilisent l'énergie de plusieurs membres du réseau.

Néanmoins, l'augmentation significative du nombre de dépôts de projets en avril 2008 laisse penser que la confiance des membres quant à l'avenir du réseau est vivifiée. L'engagement d'une nouvelle coordinatrice peut avoir joué un rôle à ce niveau en rassurant les membres quant à la poursuite des activités du réseau et en apportant un renouvellement dans la gestion de ce dernier, en termes de proximité accrue avec les membres notamment. En outre, plusieurs projets soutenus par le RECSS touchent à leur fin. Trois rapports finaux de projets internes ont été déposés au RECSS au début de l'année 2008. Les chercheurs-ses sont donc davantage disponibles pour démarrer de nouvelles recherches. Enfin, depuis le début 2008, le RECSS a développé plusieurs outils de visibilité de son programme, de visibilité de ses activités et de renforcement de son identité auprès de ses membres, tels que le développement de son site-web, l'envoi régulier d'informations portant sur la recherche dans ses champs d'études (événements, colloques, appels à contributions, publications) et le développement de contacts de proximité avec les membres. Il semble que son programme soit mieux compris et prenne davantage de sens aux yeux des chercheurs-ses de la HES-S2. Dans ce sens, on peut penser qu'un nombre similaire de projets sera déposé lors du deuxième délai annuel de dépôt (octobre 2008). Si tel est le cas, le nombre total de projets déposés durant l'année 2008 avoisinera le double des montants annuels comptabilisés jusqu'ici.

Le graphique suivant rend compte du nombre de projets acceptés par le RECSS de 2004 à 2008 selon la date de dépôt et le type de projet. On peut voir que la nature des requêtes s'est diversifiée au cours des années, même si la majorité porte encore sur le soutien à la préparation de projets déposés dans une instance tierce, qui reste la priorité des réseaux. Les esquisses acceptées en attente de dépôt ne figurent que pour les échéances d'octobre 2007 et d'avril 2008 puisque pour les autres échéances, le délai d'un an pour déposer le projet dans une instance tierce est échu. Des compléments financiers ont été accordés en octobre 2005 (1), en avril 2006 (3⁶) et en avril 2008 (1). Le premier projet interne a été accepté en avril 2006, suivi de quatre en octobre de la même année, puis un en avril 2008 (deux demandes de projets internes ont été refusées à cette échéance). Des soutiens à des publications ont été sollicités uniquement en 2007 et en 2008, ce qui peut s'expliquer notamment par l'achèvement de projets internes et l'entrée de ces chercheurs-ses dans la phase de valorisation des résultats.

⁶ Dont un projet partagé entre les quatre réseaux.

Nombre de projets acceptés par le RECSS de 2004 à 2008 selon la date de dépôt et le type de projet



En ce qui concerne les montants accordés⁷, la courbe suivante reflète le montant total accordé à tous les projets acceptés lors d'une même session. Les esquisses qui n'ont pas encore été déposées ne sont pas prises en compte étant donné qu'elles n'ont pas encore fait l'objet de financement.

Précisons que ces attributions se sont effectuées dans le cadre des enveloppes annuelles attribuées au RECSS, soit les suivantes :

2005 : 200'000.-

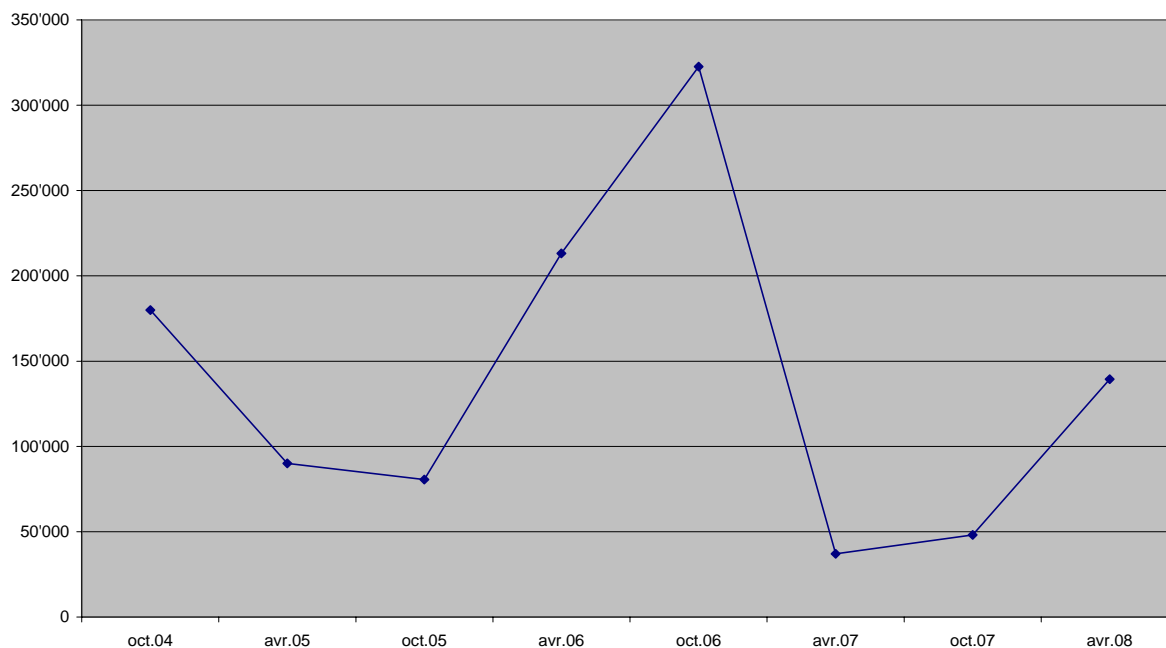
2006 : 400'000.-

2007 : 450'000.-

2008 : 450'000.-

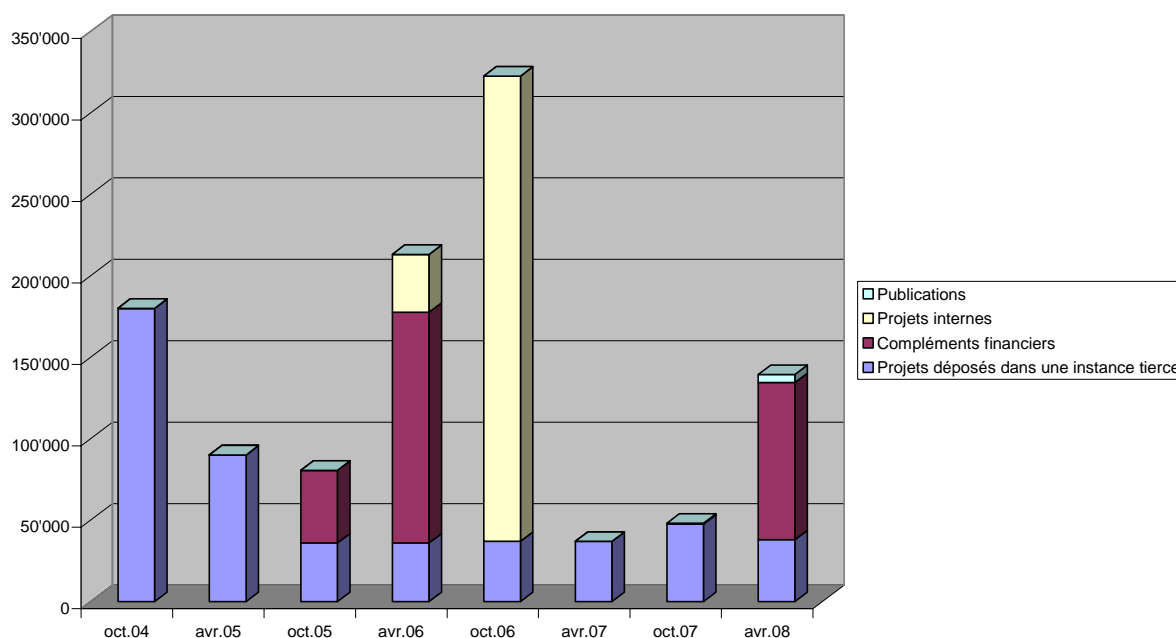
⁷ La date qui est prise en compte est la session de dépôt du projet dans le réseau. Celle-ci peut différer de la date à laquelle le montant a été effectivement libéré par la HES-SO en raison du décalage entre la promesse de soutien de l'esquisse et le dépôt du projet auprès d'une instance tierce ou en raison de processus administratifs.

Montants attribués par le RECSS de 2004 à 2008 selon la date de dépôt



Lorsqu'on observe le détail des montants accordés dans le graphique ci-dessous, il n'est pas étonnant de constater que les montants les plus élevés ont été accordés en octobre 2006, puisqu'à cette session quatre projets internes ont été soutenus pour un total de 285'618.-, en plus de la préparation de deux projets déposés dans une instance tierce (deux fois 18'000.-). En avril de cette même année trois compléments financiers et un projet interne ont été soutenus pour un total de 177'188.-, auxquels s'ajoutent deux fois 18'000.- destinés à la préparation de projets déposés auprès d'une instance tierce.

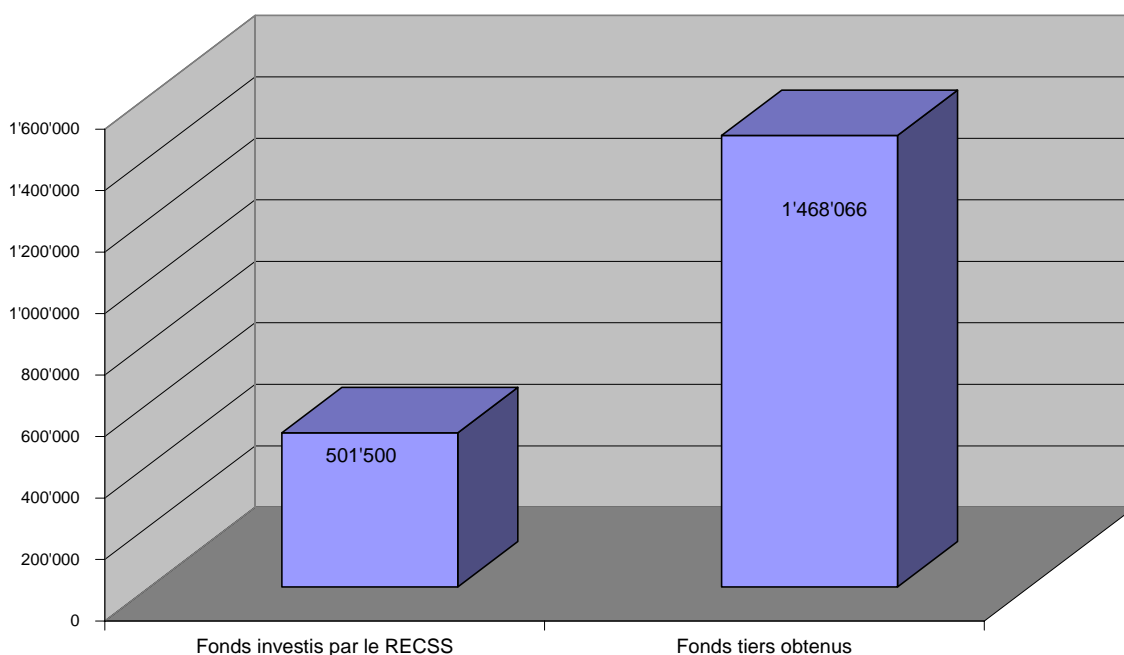
Montants attribués par le RECSS de 2004 à 2008 selon la date de dépôt et le type de projet



Or, comme déjà évoqué, la priorité des réseaux est de soutenir l'élaboration de projets en vue d'encourager leur financement par des fonds exogènes à la HES-SO (projets labellisés). Le graphique

suivant rend compte du rapport entre les montants d'encouragement⁸ investis par le RECSS et les fonds exogènes obtenus : pour 501'500.-, 1'468'066.- ont été obtenus de la part d'instances tierces, ce qui correspond à un rapport de 3.- récoltés pour 1.- investi. Neuf projets pour lesquels le RECSS a financé la préparation du projet (18'000.- ou 19'000.-) ont obtenu des fonds tiers. Les montants obtenus vont de 57'900.- à 260'000.-, pour une moyenne de 191'702.- par projet. Pour cinq projets le financement provient du fonds DORE⁹ (FNS) ; les autres instances tierces ayant fourni un financement à ces projets sont la Fondation Leenards, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Promotion santé et la Fondation Krebs, l'Hôpital antonal de Fribourg, Webster University, Genève et l'Institut des Sciences Infirmières et Humaines (ISIH)¹⁰. Le détail figure en annexe 3.

Fonds tiers obtenus pour les projets soutenus par le RECSS de 2004 à 2008



Si l'on compte les fonds tiers obtenus par les chercheurs-ses dans le cadre de projets auxquels le RECSS a accordé un complément financier ou un financement total (projets internes bénéficiant de compléments financiers externes), le montant total de fonds tiers obtenus s'élève à 1'550'766.-.

Soulignons également que certaines recherches ayant bénéficié d'un soutien uniquement scientifique et non financier de la part du RECSS ont aussi obtenu des fonds exogènes. Mentionnons à ce titre la recherche intitulée *Prévention des effets néfastes du chômage sur la santé des personnes de plus de 50 ans engagées dans des mesures de réinsertion* qui a obtenu un financement à hauteur de 290'000.- d'instances tierces.

Tous les projets et produits scientifiques soutenus par le RECSS mettent en évidence une richesse et une diversité de problématiques de terrain permettant d'éclairer soit des concepts centraux des axes du réseau (confins, acteurs, régulations), soit des aspects spécifiques de ces axes. Les thématiques abordées sont les suivantes : les espaces de régulation entre le monde de la pratique et celui de la

⁸ Ne sont comptabilisés ici que les montants forfaitaires (CHF 18'000 ou 19'000) destinés à soutenir l'élaboration des projets.

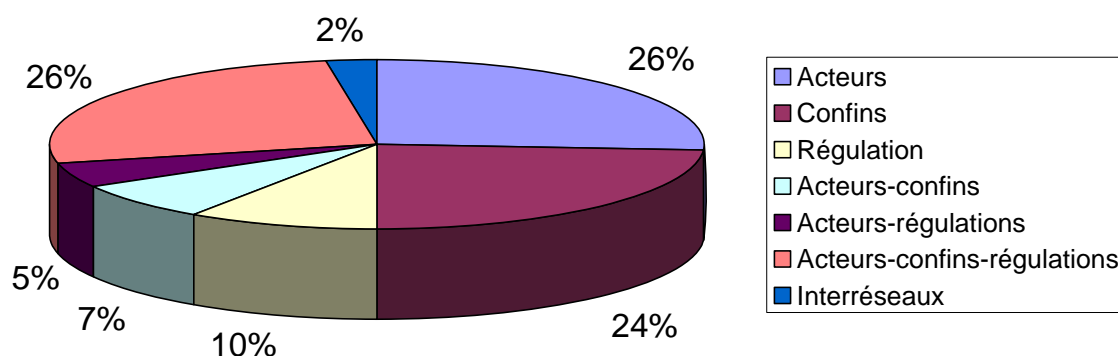
⁹ Pour les projets financés par le Fonds DORE, la contribution de la part du partenaire de terrain (d'au moins 30% du montant alloué par DORE) est incluse dans le calcul.

¹⁰ Certains projets sont financés par plusieurs instances.

formation, les *evidence based practices*, les stratégies d'acteurs et les régulations développées dans un contexte de vieillissement, des soins palliatifs, de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes ou encore dans le contexte du suicide, les attitudes professionnelles en lien avec les représentations, les conséquences du suicide sur les professionnels qui y sont confrontés, l'analyse de l'activité professionnelle en milieu hospitalier, les enjeux des compositions d'équipes face à des problématiques pluridisciplinaires, la recherche-action, l'histoire du « prendre soin » et de l'aide à la vie aux confins de la santé et du social, le rôle des parents dans la prise en charge de personnes atteintes de troubles envahissants du développement, la construction de l'identité professionnelle, la qualité de vie dans une ville et une commune, les défis associés à la santé sexuelle et reproductive.

Le graphique suivant montre la répartition des projets soutenus par le RECSS selon les axes thématiques. La moitié des projets s'inscrivent principalement dans les axes acteurs (26%) ou confins (24%) et 38% des projets couvrent deux, voire trois des axes thématiques du RECSS.

Pourcentage de projets acceptés par le RECSS de 2004 à 2008 selon axes (n=42)



2.2.2. Soutien du RECSS à la diffusion et à la valorisation des résultats de recherches

Depuis 2004, le RECSS a soutenu quatre projets de publications, dont trois en 2008. Le RECSS privilégie le soutien à la diffusion et à la valorisation des résultats de recherches qu'il a soutenues, que ce soit au niveau de la préparation ou de la réalisation. Un certain nombre de recherches soutenues par le RECSS se sont terminées durant les derniers mois et les chercheurs-ses sont donc entrés dans la phase de valorisation de leurs résultats, ce qui explique le dépôt de plusieurs demandes en 2008. Les projets de valorisation soutenus par le RECSS sont la publication d'un DVD interactif et pédagogique, ainsi que de trois traductions français-anglais d'articles en vue de leur publication dans des revues scientifiques. En outre, le RECSS a donné un préavis favorable à un projet de publication d'actes de colloque portant sur le « Care », tout en faisant quelques recommandations pour mettre en lumière la nature interdisciplinaire du projet, qui est en cours de remaniement.

Le DVD porte sur la mise en œuvre de la loi genevoise sur les violences domestiques et propose des mesures concrètes concernant les mesures d'accompagnement nécessaires à son application. La référence complète est la suivante :

Quiroga, D. et L. Vasconcelos. 2008. *Lutte contre les violences conjugales et domestiques. La loi genevoise (F1 30) : premier état des lieux un an après*. DVD interactif. Genève : Haute école de travail social de Genève.

Les trois publications portent sur la valorisation de résultats de recherches soutenues par le RECSS. Les articles n'étant pas encore publiés, nous ne disposons pas des références exactes, mais le dépôt est prévu dans des revues spécialisées dans le domaine de la suicidologie :

Castelli Dransart, D.A. et S. Guerry (à paraître). Article portant sur les résultats de la recherche « Vécu, besoins et démarches de recherche d'aide de l'entourage de personnes suicidaires ou suicidantes ».

Castelli Dransart, D.A., Gulfi, A., Gutjahr, E. et N. Kaufmann (à paraître). Article portant sur les résultats de la recherche « Conséquences du suicide d'un client sur les professionnels de l'action socio-sanitaire : impact individuel, répercussions sur les pratiques professionnelles et modalités de gestion ».

Gulfi, A., Castelli, D.A., Heeb, J.-L. et E. Gutjahr (à paraître). Article portant sur les résultats de la recherche « Vécu, besoins et démarches de recherche d'aide de l'entourage de personnes suicidaires ou suicidantes ».

Par ailleurs, trois rapports finaux de projets soutenus par le RECSS ont été déposés en 2008. Il s'agit des rapports suivants :

Castelli Dransart, D.A. et S. Guerry. 2008. *Vécu, besoins et démarches de recherche d'aide de l'entourage de personnes suicidaires et suicidantes. Rapport final*. Fribourg : Haute Ecole Fribourgeoise de Travail social.

Losser, F. 2008. *La médiation artistique dans le champ du travail social ; enjeux et pratiques au carrefour de champs disciplinaires différents. Rapport final*. Genève : Haute Ecole de travail social de Genève.

Séchaud, L. et O. Duperrex. 2008. *Conducteur désigné à Paléo 2008. Etude d'une action de prévention visant à sensibiliser un public de festivaliers aux liens entre alcool et conduite motorisée. Rapport final*. Genève : Haute école de la santé de Genève.

En outre, le grand nombre de publications des membres en lien avec les recherches soutenues par le RECSS (voir liste en annexe 4) témoigne de l'important travail de diffusion et de valorisation de ces recherches effectué depuis 2004.

Mentionnons également que la journée scientifique du RECSS du 26 septembre 2005, portant sur les logiques d'acteurs professionnels dans les champs de la santé et du social, avec Mme Andrée Poquet, a fait l'objet d'une publication dans une revue professionnelle :

Nadot Ghanem, N. 2006. « Conjuguer les logiques de différents acteurs ». *Revue Soins infirmier*, 1/2006, p. 42-43.

Enfin, même si elles n'ont pas sollicité de soutien financier du RECSS, de nombreuses publications et conférences ont été produites par les membres du RECSS. La liste de ces publications est disponible sur demande.

Le nombre et la qualité de ces publications indique la pertinence, l'actualité et le dynamisme des champs d'études du RECSS. Dans ce contexte, le rôle du RECSS est non seulement de continuer à soutenir les publications dans ces champs, mais aussi à les visibiliser et à permettre leur diffusion au niveau national et international. En centralisant, en organisant et en diffusant la production de connaissances dans ses champs d'études (notamment à travers son site-web), le RECSS contribue au transfert de connaissances vers les milieux de pratique ainsi que pour les formations initiales et continues.

2.2.3. Apports des projets soutenus par le RECSS

On peut d'ores et déjà constater l'utilité de ces éclairages et approches compréhensives apportées à ces problématiques par les recherches des membres du RECSS pour les milieux de pratiques et/ou de formation. La production de matériel pédagogique tel que le DVD sur les luttes contre les violences conjugales et domestiques ou la publication des résultats de recherche dans des revues professionnelles témoignent d'un transfert de connaissances directement utiles aux milieux de pratiques concernés. Dans le cadre de la recherche portant sur le vécu et les besoins de l'entourage de personnes suicidaires et suicidantes (Castelli, 2008), une brochure présentant les résultats de la recherche a été envoyée aux organismes directement concernés et des séances de présentation des résultats sont prévues. Le rapport final de la recherche portant sur l'étude d'une action de prévention dans le cadre du festival Paléo (Séchaud, 2008) montre que cette démarche, qui associait recherche et intervention, a permis la reconnaissance officielle de cette mesure de prévention par le comité organisateur du festival à travers son intégration dans le programme ordinaire du festival. Enfin, à partir des résultats de cette recherche, un module d'information et de sensibilisation sur la thématique de l'alcool destiné aux collaborateurs-trices de longue durée est en projet à la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme.

A noter à ce propos que de nombreuses études sont menées sous forme de recherches-actions ; cette spécificité du RECSS favorisant un engagement des acteurs partenaires (dont les usagers-ères) et leur donnant une place privilégiée, et peu souvent octroyées dans les recherches classique, permet de contribuer à assurer une bonne adhérence aux besoins des terrains.

Les recherches menées par les membres du RECSS sont également utiles pour les formations de base et continues. A titre d'exemple, les deux recherches portant sur les impacts du suicide (sur les professionnels et sur l'entourage) (Castelli, 2008) ont fait l'objet de cours dans le cadre des enseignements dispensés à la Haute école fribourgeoise de travail social, ainsi que dans le cadre de formations continues auprès d'associations de professionnels-elles et d'usagers-ères.

La recherche sur la médiation artistique (Loser, 2008) offre quant à elle une base de données solide pour alimenter les formations de base en éducation sociale et en animation socioculturelle, ainsi que pour construire un programme de formation continue destiné aux professionnels intéressés par la médiation artistique.

La recherche sur la Qualité de vie dans une commune a permis de nombreuses valorisations déjà en cours de recherche (journée du RECSS du 19 juin 2006 ; journée de l'IDHEAP « Une démarche citoyenne au service des politiques sociales de Marly » le 21 juin 2007, journée de Promotion santé suisse « La participation des différents acteurs, autant d'enjeux... et finalement quels résultats ? » le 5 décembre 2007 à Olten ; journée des 5^{èmes} Assises du social du canton de Fribourg le 11 avril 2008, etc.). Elle fera l'objet d'une contribution au colloque international sur le renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales les 13 et 14 novembre 2008 à Montréal. Elle est la base d'un film en cours de réalisation sur le développement social local.

2.3. Activités de promotion du débat scientifique

2.3.1. Journées d'étude, ateliers et formations

Depuis 2004, le RECSS a organisé huit événements de promotion du débat scientifique et de formation à la recherche, auxquels il faut ajouter un colloque (ISIH) et une formation (F.V. Tochon) soutenus par le RECSS. Parfois combinés avec l'Assemblée annuelle des membres du RECSS (voir section suivante), ces événements ont pris la forme d'ateliers, de conférences-débats ou de journées scientifiques alliant conférences et ateliers. Ils ont eu lieu à Genève, Lausanne et Fribourg en vue de tenir compte de la répartition géographique des sites représentés au sein du RECSS. D'une fréquentation moyenne de 60 personnes, ces événements scientifiques permettent de faire connaître les produits scientifiques du RECSS (publications, textes de conférences, résultats de recherches, etc.) auprès des sites organisateurs, des chercheurs-ses ainsi que des milieux de formation et de pratique, de créer un patrimoine commun de connaissances, d'établir des liens entre les chercheur-e-s et de consolider, voire d'élargir les réseaux intersites et internationaux. Soulignons que l'un de ces ateliers (celui du 26 septembre 2005) a fait l'objet d'un soutien financier du Conseil de la recherche du FNS (13DTD3-111314/1). Une liste complète de ces événements figure en annexe 5.

Quatre des journées scientifiques organisées par le RECSS s'inscrivaient dans un cycle de conférence visant à clarifier renforcer et susciter le débat autour des trois axes majeurs qui structurent le programme du RECSS soit les confins, les acteurs, les régulations ainsi que de l'approche méthodologique qu'il privilégie : la recherche-action.

La thématique des acteurs avait été abordée en juin 2005 avec François Dubet, de l'Université Victor Ségalen de Bordeaux et en septembre 2005 avec Andrée Poquet, de l'Université Libre de Bruxelles. La journée scientifique de juin 2006 a été consacrée à la question des régulations. En effet, le RECSS a organisé, en collaboration avec le réseau Demos, une journée autour du thème « Développement du pouvoir d'agir des acteurs locaux et nouvelle gouvernance », avec une conférence de Pierre Calame, Directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, suivie d'ateliers. L'invitation de David Giaque, Professeur à la Haute Ecole Valaisanne, Institut Economie & Tourisme, dans le cadre de l'assemblée des chercheurs-ses qui a eu lieu en mars 2007 a permis de développer une réflexion autour de la question des confins. La conférence de M. Giaque était intitulée « Aux confins de la recherche et de la technocratie ».

Il est prévu de reprendre cette thématique des confins lors d'une journée scientifique agendée en automne 2008, à partir notamment des résultats des recherches financées par le RECSS qui se sont achevées dans les derniers mois. Les démarches sont en cours pour inviter en outre un conférencier du Québec à alimenter les réflexions des membres sur ce thème.

Enfin, c'est la thématique des méthodologies privilégiées par la recherche-action qui a été au centre de la journée scientifique qui a eu lieu le 28 novembre 2007 à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, intitulée « Recherches-action et interventions socio-sanitaires ». À l'attention d'une cinquantaine de participants-es, la première partie de la journée a été l'occasion d'accueillir le Dr François V. Tochon, docteur en didactique de l'Université Laval à Québec et docteur en psychopédagogie de l'Université d'Ottawa,

professeur titulaire de l'Université du Wisconsin à Madison (USA), pour une conférence intitulée « Travail de recherche et transformations sociales ». La deuxième partie de la journée s'est organisée autour d'ateliers permettant la présentation et la valorisation des productions des membres du réseau. Cette journée a permis de renforcer ce dernier axe du programme du RECSS, de susciter des échanges entre les chercheur-ses, de diffuser les travaux des membres et de nouer des collaborations internationales. Ces dernières ont été développées en collaboration avec la Haute école fribourgeoise de travail social et l'Université de Lausanne, où le Prof. Tochon a ensuite donné trois jours de formation à la recherche-intervention et plus spécifiquement à de nouvelles approches de celle-ci (portofolios, vidéo).

Mentionnons également que le RECSS a soutenu le deuxième colloque de l'Institut des sciences infirmières intitulé « Au-delà des murs », qui a eu lieu les 3 et 4 octobre 2007 (voir annexe 5).

A travers l'organisation de ces événements, le RECSS poursuit non seulement la clarification de ses axes, mais aussi l'élargissement de son réseau international. En effet, ces journées scientifiques sont aussi l'occasion de confirmer, voire d'établir des collaborations internationales avec les conférenciers invités. Des collaborations se poursuivent avec la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme. En outre un projet de séminaire méthodologique avec le Prof. Tochon sur la recherche-action est en cours, impliquant la Haute école fribourgeoise de travail social, l'Université de Lausanne, le RECSS et l'Université du Wisconsin à Madison (USA).

A souligner enfin que le RECSS, comme les autres réseaux, collabore étroitement à l'élaboration du volet recherche du master consécutif en travail social prévu pour 2010 et plus précisément à la mise en place de stages de recherche. En outre, dans le cadre de ce master, un module d'approfondissement à la Recherche-intervention est en cours de conception. Il fera partie des offres dès 2009. Le RECSS est un des partenaires privilégiés sollicités par la responsable Marie-Claire Rey-Baeriswyl, permettant d'offrir des espaces de formation à la recherche-intervention et des collaborations sur des projets de recherche réels.

2.3.2. Assemblée des membres du réseau

Comme mentionné plus haut, le RECSS est le seul réseau qui a mis en place dès le début une structure permettant l'implication des membres dans les décisions stratégiques les concernant. La dernière assemblée des membres a eu lieu à la haute école La Source à Lausanne le 7 mars 2007 (15 personnes présentes, 11 excusées et 13 absentes sur 39 membres inscrits à cette date).

Cette Assemblée permet la mise en discussion des orientations du réseau, dans le but d'impliquer tous les membres dans les choix stratégiques qui les concernent. À cette occasion le RECSS a pris congé de sa collaboratrice scientifique, Madame Catherine Piguët et accueilli son successeur, Monsieur François Mooser. Les membres ont été informés-ées des évolutions récentes du contexte de la Ra&D HES-SO et de la nécessité d'étudier les axes porteurs du réseau (confins, régulations ou acteurs ?). Plusieurs membres ont suggéré de privilégier le travail autour des contenus produits par la recherche plutôt que de se confronter aux structures difficiles à modifier. L'assemblée des membres s'est terminée par un apéritif buffet, transition conviviale avant la communication scientifique du Prof. Davis Giaouque déjà mentionnée.

La prochaine Assemblée des membres est prévue en automne 2008.

2.3.3. Activités de promotion du RECSS

Tel que mentionné dans le rapport de 2006, le RECSS a présenté ses activités et expliqué son rôle auprès des chercheurs-ses (quinze à vingt participant-e-s en moyenne) des différents sites des domaines de la santé et du social (Fribourg, Lausanne, Genève). En outre, le RECSS était présent à la journée de la Conférence des Hautes écoles de santé (Forschungstag der Fachkonferenz Gesundheit) qui a eu lieu à Berne le 2 juin 2008. Une représentante du Conseil scientifique du RECSS était sur place ; elle y a présenté un poster et a distribué des dépliants présentant le RECSS (annexe 6). Les

membres du RECSS ont également contribué à la promotion du réseau en présentant ce dernier auprès de leurs collègues ainsi que dans les congrès et événements auxquels ils-elles ont participé et en distribuant des dépliants de présentation du RECSS (voir liste des événements scientifiques et activités de promotion du RECSS en annexe 5).

Enfin, la restructuration du site-web du RECSS contribue à renforcer sa visibilité et à clarifier son identité auprès des chercheurs-ses ainsi que des décideurs politiques, des responsables institutionnels, des professionnel-le-s et des organismes divers qui souhaitent établir des collaborations et des partenariats dans les champs privilégiés par le RECSS.

3. Implication du RECSS dans les instances de la HES-SO

Le RECSS est représenté, par le biais de son-sa responsable, dans différentes instances de la HES-SO : le Groupe de travail Ra&D Santé-Social (GT Ra&D S2), la Conférence des coordinateurs de réseaux (C2R) et le conseil Ra&D.

3.1. Collaboration entre responsables de réseaux S2 et GT Ra&D S2

Une collaboration régulière existe depuis 2004 entre les quatre responsables des réseaux S2 (CEDIC, REA, RECSS, RESAR) afin d'échanger des informations, de coordonner leur travail, d'assurer le suivi du traitement administratif des demandes et d'établir des procédures communes de fonctionnement.

Afin de répondre plus spécifiquement aux recommandations associées à l'évaluation des réseaux S2, dès le 22 mars 2007, une nouvelle structure a vu le jour : le Groupe de travail Ra&D Santé-Social. Présidée par le Vice-président de la Ra&D HES-SO, cette structure est composée :

- des quatre responsables de réseaux
- des deux responsables de domaines Santé et Travail social
- de deux représentants du Siège HES-SO.

En tant que « groupes de répondants » les membres de cette structure sont une force de proposition pour l'instance de préavis représentée par le Conseil de la recherche qui, quant à lui, est subordonné aux Comité directeur ou stratégiques selon la nature des décisions à prendre (Notes de séance du 22 mars 2007). Les missions de ce groupe sont définies dans ces dernières. Cette instance de travail s'est réunie cinq fois en 2007 et une fois en 2008 (le 5 février).

Suite à la décision du 5/3/2008 du CODIR, ce groupe a été remplacé par un groupe de travail mixte présidé par le Vice-président de la Ra&D HES-SO, composé :

- des quatre responsables de réseaux
- des deux représentants FNS/DORE
- de deux directions de sites (une par domaine)
- des deux responsables de domaines Santé et Travail social

Cette instance est chargée de poursuivre la réflexion sur les programme de recherche des réseaux et sur leur organisation. Ce groupe se réunira pour la première fois le 15 juillet 2008. Le présent rapport participe de cette réflexion. Parallèlement, les quatre responsables de réseaux se sont rencontrés afin de coordonner leurs travaux de réflexion.

3.2. Conférence des coordinateurs de réseaux - C2R

La C2R réunit les responsables des 13 réseaux de la HES-SO et vise à coordonner le travail de ces derniers et à discuter des décisions qui les concernent. Présidée par Pierre Pompili, coordinateur du réseau ISYS, elle se réunit à raison d'une fois par mois. En 2007, les responsables des réseaux S2 avaient cessé de participer aux séances de cette commission. Le fonctionnement de la recherche dans les domaines de la santé et du social étant très différent des autres domaines (sciences de l'ingénieur, économie et services, design), les responsables de réseaux S2 ne se sentaient pas suffisamment concernés par les travaux de cette conférence. Néanmoins, depuis le début 2008, ils y participent à

nouveau et le fonctionnement de cette conférence à été revu de façon à ce qu'il concerne tous les domaines de la HES-SO.

C'est ainsi que, au cours de la séance du 26.02.2008, les membres de la C2R ont bénéficié d'une présentation des réseaux S2 préparée conjointement par les 4 réseaux et présentée par Hélène Martin, du REA. Cette présentation a permis aux membres de cette commission de comprendre davantage le fonctionnement des réseaux S2. De manière générale, la participation des responsables de réseaux S2 à ces séances assure la représentation des domaines santé et social dans les décisions qui sont prises et permet des échanges d'informations mutuels.

3.3. Conseil de la recherche

Cette instance est composée de :

- un-e responsable de réseau par domaine d'enseignement (soit 5 coordinateurs)
- un-e responsable de recherche par canton (soit 5 personnes)
- un-e membre professeur-e HES désigné-e par les associations du personnel enseignant

Le RECSS est représenté dans cette instance par l'intermédiaire des délégués des réseaux S2, soit Danièle Lanza, du RESAR, pour la santé et par Claudio Bolzmann, du CEDIC, pour le social. Le cas échéant, ils sont remplacés-ées par Hélène Martin, du REA et Annamaria Colombo, du RECSS.

4. Rayonnement, impact, reconnaissance

Après quatre ans d'existence, on peut dire que le RECSS est bien implanté et reconnu dans les milieux de recherche et de formation HES. Le nombre important de projets déposés au RECSS en 2008 semble confirmer sa visibilité et son utilité pour les chercheurs-ses de la HES-S2 ainsi qu'une meilleure compréhension de son programme par ces derniers-ères.

Au niveau de l'impact du RECSS sur les écoles, les projets soutenus par le RECSS concernent neuf sites de la HES-SO (EESP, Haute école de santé La Source, Haute école de santé Arc, HECV santé, HEDS-FR, HEDS-GE, HEF-TS, HEVS-Institut santé-social, IES-HETS), avec un potentiel d'impact sur le développement des connaissances dans cinq filières (001, 012, 020, 021, 022)¹¹. En outre, les sites concernés bénéficient directement du soutien à la recherche fourni par le RECSS ainsi que des connaissances produites dans le cadre de ces recherches. A relever par ailleurs que deux chercheurs du RECSS sont présents dans l'un des premiers Call HES-SO (2007, human health) ouvert aux domaines S2.

Le RECSS bénéficie également d'une visibilité internationale grâce aux nombreux partenariats établis avec des universités et écoles d'autres pays, notamment le Québec et la Belgique (voir liste en annexe 3). L'importance croissante des travaux de valorisation des projets soutenus par le RECSS lui assure par ailleurs une visibilité internationale et interdisciplinaire qui va aller croissante. La présence du réseau dans des manifestations concernant la recherche dans les HES et dans les colloques nationaux et internationaux contribue également à asseoir son rayonnement et sa reconnaissance dans les milieux concernés par son programme. Enfin, les contributions de conférenciers de renommée internationale dans le cadre des journées scientifiques du RECSS sont un indicateur supplémentaire de son rayonnement et de la reconnaissance dont il bénéficie.

A noter néanmoins qu'au niveau des milieux de recherche suisses et internationaux, le RECSS pourrait bénéficier d'un rayonnement et d'une reconnaissance accrues en sollicitant davantage des experts pour l'évaluation de projets sur des thématiques spécifiques ou pour l'organisation d'activités scientifiques ou de formations spécialisées (ex : le séminaire de méthodologie de la recherche-action). Vingt-trois spécialistes nationaux ou internationaux n'appartenant pas à la HES-S2 avaient donné leur accord, lors

¹¹ Selon Code CAE concernant la liste des domaines et filières HES-SO (Secrétariat général, décembre 2005/FICO-sdm).

de la fondation du RECSS, pour jouer ce rôle d'experts. Toutefois, comme mentionné plus haut, les réseaux doivent financer ce type d'activité à partir de leur budget de fonctionnement, qui s'avère très limité, ce qui explique le faible recours à des experts dans ces dernières années.

Enfin, le RECSS continue de bénéficier d'une reconnaissance croissante de la part des milieux de terrain. La liste des partenaires de terrain impliqués dans des recherches soutenues par le RECSS¹² contient des associations diverses, des organisations culturelles, des instances politiques, des établissements socio-éducatifs et de soins (partenaires de terrain) et représentent. De plus en plus, des recherches soutenues par le RECSS sont en mesure de fournir des résultats utiles pour les champs professionnels concernés. Pensons par exemple aux résultats de la recherche sur le suicide, dont nous parlions plus haut, qui offre aux professionnels travaillant dans le domaine du suicide des repères précieux pour penser l'intervention. Pensons également à la pertinence pour les organisateurs de festivals d'une recherche comme celle portant sur les mesures de prévention de la conduite au volant. Cette recherche a d'ailleurs donné lieu à la création d'une commission « accueil et prévention » à Paléo qui réfléchit à des propositions d'actions concrètes à partir des résultats obtenus. Comme dans le cas d'autres recherches, ces recherches ouvrent des perspectives de développement de nouvelles recherches et d'actions en partenariat avec les milieux concernés.

Ainsi, si le processus de reconnaissance d'un réseau et la mesure de son impact dans les différents milieux (recherche, formation, pratique) prennent du temps, on peut voir que le rayonnement du RECSS est déjà considérable et qu'il est probablement amené à se développer dans les années qui viennent. Ce, notamment à travers la diffusion croissante de résultats de recherches soutenues par le RECSS et grâce à l'élargissement croissant des membres du réseau. A travers la multiplication des recherches soutenues par le réseau et la diffusion des résultats de celles-ci, le débat autour de ses champs d'étude se précise et se spécialise, affirmant par conséquent de plus en plus l'identité du réseau. N'oublions cependant pas que les échanges scientifiques au plan national et international sont aussi fortement liés aux moyens, orientations, ressources humaines et scientifiques et aux contacts et échanges que les directions des sites HES et leurs chercheurs-ses membres de RCSO sont amené-e-s à susciter ou à développer de manière plus ou moins informelle. Même si la recherche se développe de façon croissante dans les HES, elle demeure encore minoritaire dans les sites et dispose de ressources limitées pour se développer. Les écoles sont avant tout des centres d'enseignement et la majorité de leurs ressources humaines et financières est destinée à la formation. A ce titre, la décision récente d'attribuer un socle financier destiné à soutenir la recherche dans les sites est une nouvelle encourageante, car il permettra aux réseaux et aux sites de conjuguer leurs efforts pour le développement de la recherche dans les HES.

¹² Disponible sur demande.

5. Perspectives pour l'avenir et programme

5.1. Perspectives

Le RECSS entend poursuivre ses activités de soutien à la recherche dans les domaines social et santé de la HES-SO tout en développant les axes thématiques qui constituent son programme. Les thématiques touchant à l'interdisciplinarité, aux zones de différenciation ou de convergences entre des champs, des domaines, des disciplines, des professions et leur logique d'utilisation du savoir, des institutions, devraient être le moteur principal des recherches sur les acteurs et leurs régulations (possibles ou impossibles, imposées ou choisies) et leurs effets sur la société.

Les recherches soutenues par le RECSS développent diverses perspectives :

- des problématiques sociales et/ou sanitaires qu'il s'agit d'identifier ou/et de traiter (vieillesse, handicaps, suicide, agressivité des patients, toxicodépendance, stress et burn-out, santé sexuelle et reproductive, soins palliatifs, etc.) ;
- des défis posés par l'exercice de l'activité (travail en équipes pluridisciplinaires, médiation artistique, intervention communautaire et territoriale) ou par la mise en œuvre de prestations professionnelles, institutionnelles, etc. (pratiques à la protection judiciaire de la jeunesse, malentendus et équipes pluridisciplinaires, surcharge, interdisciplinarité, légitimité des professions, etc.) qu'il est utile de comprendre pour y remédier ;
- des logiques et dispositifs d'intervention et/ou politiques qu'il est nécessaire de concevoir et/ou d'évaluer (programme de prévention, contrats de prestations comme modes de régulation, planification hospitalière, etc.), etc.

L'une des spécificités de plusieurs recherches du RECSS est celle de privilégier le point de vue des acteurs eux-mêmes. Ceci permet une compréhension des défis posés par les confins et des modes de régulation au plus près des acteurs qui les vivent et des logiques qui les sous-tendent. De cette façon, les connaissances produites par ces recherches sont davantage susceptibles d'innover, d'une part et d'autre part, d'offrir des repères pour l'intervention et la formation plus efficaces et au plus près des besoins du terrain et des logiques propres aux acteurs concernés.

Une autre spécificité de plusieurs recherches soutenues par le RECSS est leur association avec des pratiques d'intervention et d'action sociale. Ces démarches de recherche-action permettent d'impliquer les partenaires de terrain à toutes les étapes de la recherche et de les faire bénéficier non seulement des résultats de la recherche, mais du processus même de cette dernière. La posture que les partenaires de terrain sont invités à adopter lorsqu'ils s'impliquent dans une recherche action constitue en soi une forme d'intervention qui peut avoir des impacts au niveau de leur pratique d'intervention, de leurs représentations ou encore des dynamiques institutionnelles, entre autres.

Enfin, le RECSS entend poursuivre et développer ses collaborations avec les filières de formation et notamment concrétiser les partenariats amorcés autour des enseignements à la recherche qui seront offerts dans le cadre du master consécutif en travail social.

5.2. Programme du RECSS

Le RECSS entend poursuivre le développement de ses quatre axes principaux (y compris une approche méthodologique) de la façon suivante, sachant qu'ils sont intimement liés entre eux :

Axe 1 : Les confins

Objectifs	Moyens	Indicateurs de performance
- Révéler les situations de tensions, de contradictions,	- Soutien de projets et de recherches portant sur cette	- Qualité et nombre de projets déposés au RECSS sur

<p>d'indétermination ou de chevauchement de disciplines, de champs professionnels, de pratiques, d'institutions, professionnel/privé, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le contexte de ces situations, les dynamiques qui les sous-tendent, les changements qui les entourent - Analyser les enjeux et les défis posés par ces situations - Analyser les potentialités créées par ces situations - Comprendre et analyser les redéfinitions, restructurations, réaménagements créés par ces situations - Approfondir ce concept et ceux qui en sont proches, tels que le concept de limites ou de frontières, par des approches interdisciplinaires notamment (sociologie, anthropologie, géographie, etc.) 	<p>thématique, encouragement au dépôt dans des instances tierces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils scientifiques permettant d'améliorer les projets portant sur cette thématique - Réflexion et clarification du concept par le biais d'une journée scientifique (conférence et ateliers) prévue en automne 2008 - Alimentation de la veille documentaire sur cette thématique - Valorisation et diffusion des résultats des recherches produites sur cette thématique - Mise en réseau de chercheurs-travaillant sur cette thématique 	<p>cette thématique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité et nombre de recherches réalisées sur cette thématique - Production de publications sur cette thématique - Événements scientifiques et autres productions en lien avec cette thématique - Potentiel de transfert des connaissances produites dans ce champ pour les milieux de pratique et de formation
---	---	--

Axe 2 : Les acteurs

Objectifs	Moyens	Indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Révéler, comprendre et analyser les stratégies d'acteurs - Révéler, comprendre et analyser les dynamiques identitaire de ces acteurs - Révéler, comprendre et analyser leurs logiques d'action - Analyser les interactions, leurs potentialités et les difficultés rencontrées par les acteurs - Privilégier les opportunités de solliciter les bénéficiaires des interventions sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien de projets et de recherches portant sur cette thématique, encouragement au dépôt dans des instances tierces - Conseils scientifiques permettant d'améliorer les projets portant sur cette thématique - Organisation et participation à des ateliers et conférences - Alimentation de la veille documentaire sur cette thématique - Valorisation et diffusion des résultats des recherches produites sur cette 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et nombre de projets déposés au RECSS sur cette thématique - Qualité et nombre de recherches réalisées sur cette thématique - Production de publications sur cette thématique - Événements scientifiques et autres productions en lien avec cette thématique - Potentiel de transfert des connaissances produites dans ce champ pour les milieux de pratique et de formation

	thématique - Mise en réseau de chercheurs-ses travaillant sur cette thématique - Enrichir les savoirs méthodologiques et éthiques à partir des recherches privilégiant l'implication des acteurs bénéficiaires	
--	--	--

Axe 3 : Les régulations

Objectifs	Moyens	Indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour et analyser les régulations mises en place par les acteurs individuels et organisationnels en situations de confins entre différents champs et de différents contextes - Révéler le potentiel innovant de ces nouveaux modes de régulations - Faire émerger des connaissances relatives à ces nouveaux modes de régulations, à leur fonctionnement, leur sens, leurs logiques et leurs modalités - Analyser leurs potentialités (notamment en termes de transférabilité) et leurs limites 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien de projets et de recherches portant sur cette thématique, encouragement au dépôt dans des instances tierces - Conseils scientifiques permettant d'améliorer les projets portant sur cette thématique - Organisation et participation ateliers et conférences - Alimentation de la veille documentaire sur cette thématique - Valorisation et diffusion des résultats des recherches produites sur cette thématique - Mise en réseau de chercheurs-ses travaillant sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et nombre de projets déposés au RECSS sur cette thématique - Qualité et nombre de recherches réalisées sur cette thématique - Production de publications sur cette thématique - Événements scientifiques et autres productions en lien avec cette thématique - Potentiel de transfert des connaissances produites dans ce champ pour les milieux de pratique et de formation

Axe 4 : La recherche-intervention

Objectifs	Moyens	Indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Développer les approches participatives et le recours aux méthodologies de la recherche-intervention - Augmenter les connaissances relatives aux méthodologies de la recherche-intervention - Former les chercheurs-ses à l'utilisation des méthodologies de recherche-intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du RECSS à l'organisation d'un séminaire méthodologique sur la recherche-intervention - Projet de publication d'un ouvrage sur cette méthodologie - Soutien de projets et de recherches utilisant ces méthodologies - Conseils scientifiques permettant d'améliorer les projets ayant recours aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et nombre de projets déposés au RECSS utilisant ce type de méthodologie - Qualité et nombre de recherches réalisées utilisant ce type de méthodologie - Production de publications sur ce type de méthodologie et de résultats obtenus par le biais de cette méthodologie - Événements scientifiques et

	<p>méthodologies de la recherche-intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et participation à des ateliers et conférences permettant de mieux saisir cette méthodologie et le sens d'y avoir recours - Alimentation de la veille documentaire sur cette thématique - Valorisation et diffusion des résultats des recherches produites avec cette méthodologie - Mise en réseau de chercheurs-ses travaillant avec des approches participatives 	<p>autres productions en lien avec cette méthodologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact des recherches-intervention sur les milieux de pratique - Séminaires et formations portant sur cette thématique - Collaborations au sein du master consécutif en travail social
--	---	--

Conclusion

Malgré une période fortement marquée par des tensions associées aux démarches de restructuration des réseaux en réponse à l'audit menée en 2006, le RECSS a poursuivi en 2007 et 2008 ses efforts en vue de développer de ses activités scientifiques. En plus du soutien financier et scientifique offert aux chercheurs-ses de la HES-S2, le réseau a poursuivi le cycle d'activités scientifiques visant à renforcer les axes de son programme. Les activités scientifiques organisées en 2007 ont en outre permis la valorisation des recherches des membres et le développement de liens internationaux solides, dont ont bénéficié aussi bien les membres du réseau que la HES-SO dans son ensemble (si on pense par exemple aux journées de formation avec le Prof. Tochon qui ont suivi la journée scientifique du RECSS). En outre, les collaborations internationales entamées à cette occasion se poursuivent et pourraient donner lieu à d'autres manifestations ou productions auxquelles seraient associés les membres du réseau.

Le RECSS entend poursuivre et développer ses activités, tout en renforçant son programme. Dans le domaine des ressources humaines et scientifiques, notamment dans le domaine de la santé, il s'agira progressivement de poursuivre les efforts engagés en vue de combler le déficit en chercheurs-ses avec expériences post-doctorale de la recherche, notamment en resserrant les liens établis avec les universités étrangères en sciences sociales et de la santé. Conformément aux décisions du Comité stratégique du 20 février 2004 (protocole 2-2004) et du 2 juillet 2004 (protocole 27-2004), il s'agit ici pour le réseau RECSS, de continuer à « veiller à la montée en charge progressive des secteurs de la santé en matière Ra&D ». Il s'agira aussi de concrétiser les partenariats amorcés dans le cadre du master consécutif en travail afin d'offrir un enseignement à la recherche dynamique. Enfin, plusieurs recherches soutenues par le RECSS devraient se terminer dans le courant de l'année 2008. Il s'agira de veiller à la diffusion et à la valorisation des productions en lien avec ces recherches. Dans cette perspective, le site-web continuera à être développé afin d'être au plus proche des besoins des chercheurs-ses et de permettre une meilleure mise en valeur de leurs travaux. Par ailleurs, les résultats produits par ces recherches qui se terminent pourraient aussi ouvrir des pistes pour de nouveaux axes de recherches développés par le RECSS, sous forme de « méta-recherches » par exemple.

Néanmoins, au moment de la rédaction de ce rapport, l'incertitude face au devenir des réseaux est toujours d'actualité. La proposition de restructuration des réseaux faite par les responsables de réseaux de la santé et du social au Comité directeur les 28-29 février 2008 n'a pas rencontré l'unanimité.

L'année 2008 s'annonce donc sous le signe d'un travail important pour repenser le devenir des réseaux. Le RECSS entend maintenir l'orientation qu'il a toujours soutenue. Il continuera à se positionner en faveur d'une analyse de la pertinence des thématiques et les spécificités des réseaux en priorité en regard du travail scientifique accompli au sein des réseaux plutôt qu'en regard de critères économiques ou administratifs. Par ailleurs, le RECSS soutient l'importance de maintenir les acquis de l'interdisciplinarité dans le développement futur des réseaux de la santé et du social. La perspective interdisciplinaire encourage les partenariats entre professionnels-les de différentes disciplines qui s'alimentent mutuellement, elle oblige à un décloisonnement disciplinaire fécond ainsi qu'à un décentrement permettant la créativité et l'innovation. Il s'agit là d'un défi peu relevé dans d'autres milieux de recherche et que la HES-SO a su relever jusqu'à présent.

Quelles que soient les décisions ultérieures, et toujours selon des considérations scientifiques, il nous semble important de se donner les moyens et de continuer à inciter le développement de la recherche au sein de nos hautes écoles, afin que les connaissances nouvelles acquises par la recherche « refluent vers l'enseignement et la pratique et profitent ainsi immédiatement à un ensemble d'utilisateurs et à la société » (Berne : KFH, 8.9.2005).